

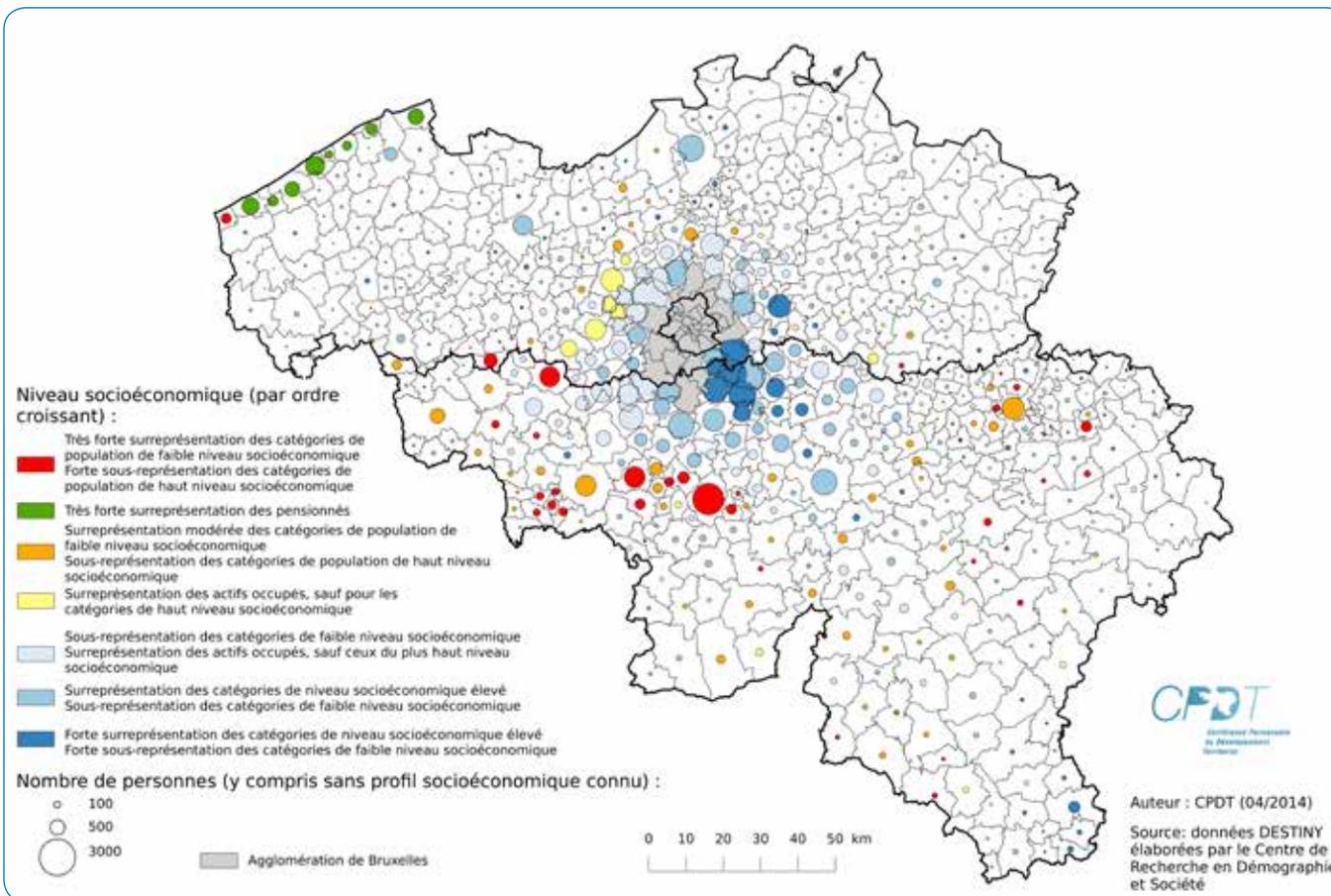
Les caractéristiques socioéconomiques des flux de migrants sortants de l'agglomération bruxelloise varient fortement selon les communes de destination.

Presque aucune commune flamande n'accueille de flux notables de populations présentant une très forte surreprésentation de catégories d'un faible niveau socioéconomique (cercles rouges). Les seules exceptions s'observent dans la commune littorale de La Panne et dans deux communes aux limites de la Région wallonne, Gingelom et surtout Renaix qui accueille un flux de populations d'origine immigrée dans un ancien habitat ouvrier. À peine plus nombreuses, les communes flamandes recevant des flux avec une surreprésentation modérée des catégories d'un faible niveau socioéconomique (cercles oranges) se concentrent presque exclusivement, à l'exception de Saint-Trond, dans des communes de la basse vallée de l'Escaut ou de ses affluents. (...)

» Suite...

Typologie socioéconomique des migrations intérieures sortantes de l'agglomération de Bruxelles

Typologie socioéconomique des migrations intérieures sortantes de l'agglomération de Bruxelles (lieu de résidence: début 2006, situation socioéconomique: 2001)



» Infos et sources

Typologie socioéconomique des migrations intérieures sortantes de l'agglomération de Bruxelles

Les caractéristiques socioéconomiques des flux de migrants sortants de l'agglomération bruxelloise varient fortement selon les communes de destination.

Presque aucune commune flamande n'accueille de flux notables de populations présentant une très forte surreprésentation de catégories d'un faible niveau socioéconomique (cercles rouges). Les seules exceptions s'observent dans la commune littorale de La Panne et dans deux communes aux limites de la Région wallonne, Gingelom et surtout Renaix qui accueille un flux de populations d'origine immigrée dans un ancien habitat ouvrier. À peine plus nombreuses, les communes flamandes recevant des flux avec une surreprésentation modérée des catégories d'un faible niveau socioéconomique (cercles oranges) se concentrent presque exclusivement, à l'exception de Saint-Trond, dans des communes de la basse vallée de l'Escaut ou de ses affluents. Ces zones ont souvent connu des reconversions économiques difficiles dans la deuxième moitié du XX^e siècle, par exemple avec le déclin de l'industrie textile dans la vallée de la Dendre. C'est aussi dans cette zone que se concentrent la plupart des flux caractérisés par une surreprésentation des actifs occupés, mais pas dans les catégories aisées (cercles jaunes). Ces flux sont essentiellement dirigés vers la Flandre et traduisent sans doute des migrations d'actifs bruxellois qui, sans être fortement précarisés, cherchent dans la zone de navette proche de Bruxelles des coûts de logements plus abordables que ceux prévalant dans l'agglomération centrale ou dans sa périphérie résidentielle aisée.

La surreprésentation des flux de pensionnés (cercles verts) est essentiellement orientée vers les communes touristiques littorales. De tels flux sont également enregistrés vers quelques communes des zones touristiques wallonnes, comme Erezée ou Paliseul.

De manière générale, les flux sortants de Bruxelles vers les grandes villes flamandes (comme Bruges, Gand, Anvers, Louvain, Genk, Hasselt, Malines ou Courtrai) ont un profil socioéconomique élevé (cercles bleus).

Les flux globalement caractérisés par une surreprésentation des catégories socioéconomiques faibles (les cercles rouges et oranges) ont des destinations surtout wallonnes. Au sein des flux vers la Wallonie, ceux marqués par une composition sociale d'un faible niveau socioéconomique sont dirigés vers :

- Certains espaces de l'ancien axe industriel wallon, que ce soit au sein des grandes agglomérations (le Borinage à Mons, Herstal ou Saint-Nicolas à Liège) ou dans la Région du Centre (La Louvière...). Ici aussi un habitat ouvrier ancien est disponible à faible coût.
- Quelques localités où des déclinés économiques locaux dans la deuxième moitié du XX^e siècle se sont conjugués aux effets d'entraînement plus globaux liés à la crise du sillon industriel wallon et ont fragilisé une partie du tissu urbain. On relèvera en particulier le cas de Lessines, qui a dû affronter la crise de son secteur carrier, ou le cas de plusieurs localités ayant subi un déclin d'industries

locales dans le secteur du textile ou de l'habillement comme Verviers, Leuze-en-Hainaut (bonneterie) ou Binche (confection).

- Des communes des vallées touristiques, dont on peut faire l'hypothèse qu'elles fixent une partie des populations concernées dans le cadre d'habitats permanents en camping ou en domaine de vacances (Durbuy, Hotton et la Roche-en-Ardenne sur l'Ourthe; Florenville, Herbeumont, Vresse-sur-Semois sur la Semois; Aywaille sur l'Amblève). L'exception de La Panne en Flandre renvoie sans doute à la même situation.
- Des raisons plus spécifiques expliquent probablement la polarisation de flux de population d'un faible niveau économique vers d'autres communes, comme la présence d'un centre Fedasil (Florennes, Saint-Trond en Flandre...).

Parmi les villes, les flux en direction de Tournai, Mons et Liège ont un niveau socioéconomique plus élevé que ceux à destination de Charleroi. Ce constat est cohérent avec l'hypothèse selon laquelle Charleroi serait un lieu de relégation sociale au départ de Bruxelles.

À l'inverse, vers le Brabant wallon, Namur et le sud-est de la province du Luxembourg, on observe une surreprésentation des catégories d'un niveau socioéconomique élevé (cercles bleus).

Typologie socioéconomique des migrations intérieures sortantes de l'agglomération de Bruxelles

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

L'analyse des migrations depuis une agglomération a été menée sur la base de comptages à partir des données de migrations intérieures entre 2001 et 2006 (issues du Registre national) et de leur couplage réalisé dans le cadre du projet Destiny, avec les caractéristiques socioéconomiques des individus lors de l'enquête socioéconomique 2001.

Les niveaux socioéconomiques ont été approchés au travers des seize catégories socioéconomiques préconstruites dans le cadre du projet Destiny. Ces catégories, qui classent sur la base de leurs caractéristiques aux recensements tous les individus de 18 ans au moins, non étudiants et ne vivant pas dans un ménage collectif, prennent en compte trois dimensions : celle du niveau d'éducation, celle de l'insertion socioprofessionnelle et celle du logement. Chaque catégorie a été définie par un croisement spécifique des modalités prises sur chacune de ces trois dimensions. Dans le cadre de la mise en place de Destiny, un niveau socioéconomique moyen a été attribué à chaque catégorie sur la base des données d'une enquête panel permettant de leur associer un niveau de revenu. Ainsi, les seize catégories peuvent être ordonnées depuis les plus faibles niveaux socioéconomiques jusqu'aux niveaux les plus élevés. Une typologie hiérarchique ascendante a été réalisée

sur les migrations sortantes des agglomérations de Bruxelles, Liège, Namur, Charleroi et Mons. Les flux migratoires sortants depuis les cinq agglomérations ont été classés en neuf groupes. Techniquement, les flux migratoires entre Bruxelles et les autres communes belges ont donc été caractérisés par la part des migrants concernés appartenant à chacune des seize catégories socioéconomiques Destiny. Finalement, deux groupes de très faibles effectifs ont été fusionnés avec le groupe le plus proche. De la sorte, nous aboutissons à une classification socioéconomique en sept types. Il faut souligner que l'appartenance à un groupe socioéconomique Destiny est inconnue pour 31,1 % des individus, en raison de l'indisponibilité d'au moins une des données 2001 nécessaire à leur classement. Ce pourcentage important constitue un biais potentiel invitant à une lecture prudente des résultats : on peut en effet faire l'hypothèse que les données manquantes sont plus fréquentes en moyenne parmi la population de faibles niveaux socioéconomiques.

Méthode de classification :

La taille des cercles est proportionnelle, pour chaque commune n'appartenant pas à l'agglomération bruxelloise, au nombre de migrants ayant quitté cette agglomération depuis 2001 et résidant dans la commune en 2006.

La couleur du cercle caractérise le type de population qui migre hors de l'agglomération de Bruxelles. Cela ne signifie pas que seule cette catégorie de population s'installe dans la commune depuis l'agglomération

bruxelloise mais que l'ensemble des migrants présente en moyenne des caractéristiques de surreprésentation ou de sous-représentation par rapport à l'ensemble des migrants intérieurs sortants des agglomérations de Bruxelles, Liège, Namur, Charleroi et Mons.

Données utilisées :

La carte s'appuie sur la base d'une comparaison entre les lieux de résidence en 2006 et en 2001. A ainsi été considérée comme migrante de A vers B toute personne habitant en B au début 2006 alors qu'elle habitait en A en 2001. Les éventuelles migrations intermédiaires n'ont donc pas été prises en considération, en ce compris les migrations intérieures des personnes qui ne figurent plus au Registre au début 2006 (que ce soit pour cause de décès ou de migration extérieure).

Sources des données :

Données DESTINY élaborées par le Centre de Recherche en Démographie et Société (UCL).

Recherche CPDT en lien avec cette fiche :

La fiche est basée sur la recherche d'initiative « Entre relégation et risques de gentrification (R.I.6) » qui s'est déroulée sur la période 2011-2013.

Auteur :

Pierre Marissal

Pierre.Marissal@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 12

Typologie socioéconomique des migrations intérieures sortantes de l'agglomération de Bruxelles

Typologie socioéconomique des migrations intérieures sortantes de l'agglomération de Bruxelles (lieu de résidence : début 2006, situation socioéconomique : 2001)

